

## CP - Les prochaines permanences du Maire

La prochaine permanence du Maire de Colmar aura lieu le jeudi 8 décembre à 8h30 à la Mairie, 48 rue des clefs (accueil dès 7h30).

Pour faciliter la préparation de l'entretien, les habitants sont invités à **remplir un formulaire en ligne sur [colmar.fr](https://colmar.fr), rubrique "participer/s'exprimer"**.

### Les prochains rendez-vous :

- les jeudis 15 et 22 décembre à 8h30 - Mairie de Colmar (entrée rue des clefs), accueil dès 7h30.

#### CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
[manon.lovasz@colmar.fr](mailto:manon.lovasz@colmar.fr)